

REGROUPEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ILE VERTE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES — 2022

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle des membres du REGROUPEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ILE VERTE (Regroupement) tenue dans la salle communautaire de l'île Verte et par conférence Teams, le 23 juillet 2022 à 13 h.

PRÉSENCE ET QUORUM

Jean-François Cadieux, Gilbert Delage, Louise Deschênes, Aline Grenon (teams), Guy Langelier, Yvon Mercier (teams), Alix Prentki, Marc Prentki, Raphael Prentki, Martine Primeau (teams) Nicole Roy-Langelier, Bastien Vézina, .

Étant tous membres en règle du Regroupement.

Tous les membres ayant été convoqués et un quorum atteint, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition faite par Gilbert Delage, il est résolu d'élire Bastien Vézina président et Louise Deschênes secrétaire de l'assemblée.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE

Le président, Bastien Vézina, déclare l'assemblée annuelle ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adapté sur proposition de Guy Langelier.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 17 JUILLET 2021

Les membres ont tous reçu une copie du procès-verbal de l'assemblée annuelle de 2021, avant la présente assemblée. Alix Prentki en propose l'adoption avec dispensation de sa lecture. Cette proposition, ainsi que le procès-verbal, sont adoptés à l'unanimité.

4. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2021-2022

Bastien Vézina fait état des activités du Regroupement pendant l'année 2021-2022. Le rapport annuel a été distribué aux membres avant l'assemblée et est annexé à ce procès-verbal. Le rapport annuel 2021 est adopté sur proposition de Guy Langelier.

5. PRÉSENTATION DU RAPPORT DES RÉVISEURS DES REGISTRES COMPTABLES ET PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DU GROUPEMENT

Le 1^{er} juillet dernier, Minnie Dussault et André Malo ont terminé la révision de l'état de la situation financière du Regroupement au 31 mars 2022, ainsi que les états des résultats, de l'évolution des actifs et du flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date. Ils ont signé le même jour une confirmation de révision. Le tout a été approuvé par le conseil d'administration le 5 juillet 2022 lors d'une réunion spéciale.

Les membres du Regroupement ont pris connaissance du projet d'états financiers et de la confirmation de révision avant la date de la présente assemblée.

À la suite d'une proposition faite par Yvon Mercier, il est unanimement résolu que les états financiers soient acceptés.

Les personnes présentes remercient Minnie Dussault et André Malo du travail minutieux effectué.

6. NOMINATION DES RÉVISEURS DES REGISTRES COMPTABLES POUR 2022-2023

André Malo accepte d'agir à nouveau comme réviseur des registres comptables du Regroupement pour l'année 2022-2023. A. Grenon propose la nomination de Guy Langelier en remplacement de Minnie Dussault qui ne renouvelle pas son mandat.

Il est résolu à l'unanimité de confirmer la nomination d'André Malo et de Guy Langelier à titre de réviseurs des registres comptables pour 2022-2023

7. ÉLECTION D'ADMINISTRATEURS POUR 2021-2022

Les mandats de deux ans de Claudine Levesque, Yvon Mercier, Louise Deschênes et Gilbert Delage ont pris fin. Yvon Mercier, Louise Deschênes et Gilbert Delage ont confirmé leur intention de demeurer en poste, mais Claudine Levesque ne souhaite pas renouveler son mandat. Il faut donc la remplacer.

Nicole Roy Langelier et Bastien Vézina sont nommés respectivement président et secrétaire de l'élection. Ceux-ci demandent des propositions de candidatures.

Mise en candidature

Aline Grenon propose la candidature de Louise Deschênes

Gilbert Delage propose la candidature d'Alix Prentki

Louise Deschênes propose la candidature de Gilbert Delage et d'Yvon Mercier

Ces personnes sont élues sans opposition et leur mandat sont confirmés pour les années 2022-2023 et 2023-2024.

En ce qui concerne Aline Grenon, Bastien Vézina, Martine Primeau et Amélie Delage ils poursuivront leur mandat jusqu'à 2023.

Le conseil d'administration 2022-22 sera donc composé de huit (8) administrateurs, soit : Gilbert Delage, Louise Deschênes, Amélie Delage, Aline Grenon, Yvon Mercier, Martine Primeau, Bastien Vézina et Alix Prentki.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES

Il n'y a aucune question de l'assemblée

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition faite par Gilbert Delage, l'assemblée est close à 13h50

ANNEXE A – rapport des activités

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

Au cours de l'année 2021-2022, le Regroupement a procédé aux demandes subventions et de l'achat du terrain Chouinard-Lapierre.

1. Acquisition du terrain Chouinard-Lapierre

Le terrain Chouinard-Lapierre s'inscrit dans la suite logique de conservation des battures déjà amorcée avec le terrain Deschênes et son sentier d'interprétation.

La FFQ par le biais du programme de HFC *protéger les habitats fauniques-volet1-protection*, a financé en grande partie l'achat de ce terrain. Les autres partenaires financiers ont été la Caisse Desjardins et Duvetnor.

Cette acquisition supplémentaire de 1,3 hectares, porte à 10% le territoire protégé de l'Île par le RPIV. Selon Christine Bélanger de la FFA, c'est un bel exemple du rôle que peuvent jouer des propriétaires de terres privées dans la conservation des milieux naturels.

L'acquisition de ce terrain a donné lieu à une très belle visibilité du RPIV. Ainsi :

- Gilbert Delage a donné une entrevue au TVA Nouvelles CIMT/CHAU le 28 avril dernier et cela a été suivi d'une publication dans le journal du même nom.
- Le journal *la presse* a aussi publié un article portant notamment sur les avantages fiscaux du don écologique, à la suite de l'acquisition du terrain. Cet article a été republié dans l'Insulaire de l'été 2022.
- La FFQ a publié un communiqué de presse en date du 26 avril 2022 à ce sujet et l'article a aussi été republié dans l'insulaire de l'été 2022.

2. Visites des terrains et servitudes

Les terrains ou servitudes faisant l'objet d'actes de conservation sont toujours visités annuellement par un parrain ou une marraine assignée à chacun. Jusqu'à maintenant, nous

constatons que les règles imposées par une réserve naturelle ou une servitude de conservation, sont très bien respectées par les propriétaires.

Louise Deschênes a été nommée marraine du terrain Chouinard-Lapierre. Une première visite sera effectuée cet automne.

3. Activités de financement et de promotion

Le Regroupement a reçu des dons individuels non dirigés de 9 956 \$ incluant 850\$ en dons suite au décès d'une personne qui croyait en la conservation de la beauté de l'île.

Le regroupement a reçu un total de 82, 750 \$ en subventions de divers organismes dont les noms ont été mentionnés ci-haut.

La vente de l'ouvrage intitulé *Les boucaneries* se poursuit toujours et a donné lieu à des revenus de 136 \$. Cette activité se poursuivra jusqu'à écoulement des stocks.

Le tirage des bouteilles de vin a permis de récolter un peu plus de 2, 000\$ et a fait trois (3) heureux gagnants.

4. Le conseil d'administration

Durant l'année 2020-2021, le conseil d'administration du Regroupement était composé de Bastien Vézina (président), Gilbert Delage, (vice-président), Aline Grenon, (trésorière), Louise Deschênes, (secrétaire) ainsi que Yvon Mercier et Claudine Lévesque, Martine Primeau et Amélie Delage, administrateur et administratrices.

Il y a eu cinq réunions du conseil d'administration. Nos remerciements aux membres du conseil d'administration pour leurs bons conseils, leur aide et leur enthousiasme.

Claudine Lévesque ne renouvellera pas son mandat. Nous la remercions sincèrement pour son implication au cours des deux dernières années.

Un poste d'administrateur, est à pourvoir au CA.

5. Perspectives 2022-2023

Au cours de la prochaine année, nous envisageons l'achat d'un terrain qui compléterait la zone protégée au niveau des battures. Les discussions avec la propriétaire sont en cours et la recherche de financement est commencée.